

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2016

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- convocation des membres du Conseil le 10 octobre 2016;
- affichage en Mairie de l'ordre du jour et de la convocation le 11 octobre 2016 ;
- publication par voie de presse dans deux quotidiens régionaux et locaux :
  - DNA ;
  - L'Alsace.

Le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et L.2121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, par envoi d'une convocation individuelle à ses membres, par affichage aux portes de la Mairie et avis dans la presse.

La séance est ouverte à 19 heures 00 par Monsieur SOHLER Olivier, Maire, en présence de Mmes DIETRICH Régine, RUHLMANN Gwenaëlle, RICHARDOT Viviane, Adjointes au Maire ; MM. MARTIN Bernard, SCHEIBLING Philippe, HIHN Jean-Philippe, Adjoints au Maire ; MM. MATHIS Serge, SCHNELL Yves, GLOCK Bruno, Conseillers Municipaux Délégués ; Mmes DONNARD Gabrielle, PALMER Laurence, FRECH Alexandra, SCHUTZ Carine, GRANDIDIER Gwenaëlle, Conseillères Municipales ; MM. WAEGELL Dominique, BRUNSCHWILLER Claude, SIMLER Philippe, Conseillers Municipaux.

Mmes Christelle HIRSCHMANN et Karine VOGELEISEN, Conseillères Municipales ainsi que MM. Guy ENGEL, François BREYSSE et Olivier SENGLER, Conseillers Municipaux sont absents et excusés.

Madame Christelle HIRSCHMANN, Conseillère Municipale, a donné procuration à Monsieur Olivier SOHLER, Maire.

Madame Karine VOGELEISEN, Conseillère Municipale, a donné procuration à Madame Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointe au Maire.

Monsieur Guy ENGEL, Conseiller Municipal, a donné procuration à Mme Gabrielle DONNARD, Conseillère Municipale.

Monsieur François BREYSSE, Conseiller Municipal, a donné procuration à Mme Gwenaëlle GRANDIDIER, Conseillère Municipale.

**Membres en exercice : 23 Présents : 18 Absents et excusés : 5 Procurations : 4**

Vu les articles L.2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

**DESIGNE à l'unanimité** Madame Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointe au Maire, secrétaire de séance.

oOo

**Rappel de l'ordre du jour de la séance :**

- 27.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2016**
- 27.2 ADMINISTRATION GENERALE**
  - A. Conseil Municipal des enfants*  
*Accueil – Installation*
  - B. Jumelage FAUTENBACH- SCHERWILLER**  
*50<sup>ème</sup> Anniversaire – Préparation*  
*Constitution d'un groupe de travail*
- 27.3 FORET-CHASSE**  
*Sivu forestier – Rapport d'activités 2015*
- 27.4 FINANCES**  
**Rue du Riesling**  
*Cession de six logements HLM par Domial*  
*Garantie aux prêts accordés en 2006*
- 27.5 DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE**
- 27.6 COMMUNICATIONS**
- 27.7 VŒUX - DIVERS**

oOo

**OUVERTURE DE LA SEANCE**

Le Maire accueille chaleureusement les élus du conseil Municipal des Enfants au complet et les invite tous à prendre place à la table de séance.

Il salue également le public et les représentants présents de la presse.

**27.1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2016 :**

Monsieur Dominique WAEGELL, Conseiller Municipal, relève en page 26 une erreur concernant son intervention et suggère de remplacer « Centre de tri du SMICTOM » par « installation de compostage ».

Outre cette modification, aucune autre observation n'ayant été formulée le procès-verbal est

**ADOpte A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS** lors de la séance.

**MM. Claude BRUSCHWILLER et Philippe SIMLER votent CONTRE.**

**Mmes Gwenaëlle GRANDIDIER, Gabrielle DONNARD et M. Bruno GLOCK absents lors de la séance du 20 septembre S'ABSTIENNENT.**

## 27.2 ADMINISTRATION GENERALE

### A. Conseil Municipal des Enfants

Accueil - Installation

**Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire et Mme Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointe**

Le 28 septembre dernier les élèves de CM1 et CM2 ont voté afin d'élire les nouveaux Conseillers Municipaux Enfants.

Certains avaient été élus pour deux ans et conserveront leur statut jusqu'en fin d'année scolaire, il s'agit de :

- Malo BRUNETTI
- Lise FRANTZ
- Louison RUHLMANN

Les nouveaux élus complétant cette équipe sont :

- Chloé BLUM
- Thibault DELANNET-RUEFF
- Constance DEGERMANN
- Elsa REIBEL
- Lucie SCHREYECK
- Gaspard SOHLER
- Jeanne SPINNER
- Nathan WEBER-BOUVIER

Une installation dans leurs nouvelles fonctions est officiellement actée en séance avant la première représentation officielle de cette nouvelle équipe prévue le 11 novembre prochain.

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal des Enfants est maintenant composé de 11 membres : trois « anciens » et huit récemment élus.

Il rappelle également que cinq enfants ont quitté le CME puisque ces derniers viennent d'intégrer le collège en septembre.

Il s'agit de :

- Pierre GUNTZ
- Jules MARTIN
- Gauthier SAILLARD
- Elena SELLNER
- Charles SOHLER

Le Maire invite l'ensemble des élus « enfants » à se présenter et effectue un tour de table. Le Conseil Municipal félicite vivement tous les enfants et les invite à partager la séance avec lui.

Mme Gwenaëlle RUHLMANN, adjointe, indique qu'une première réunion a déjà permis une prise de contact et les premiers échanges concernant les projets envisagés et leur faisabilité.

Les prochaines interventions concerneront :

- La participation aux cérémonies du 11 Novembre
- La participation à la distribution d'une tablette de chocolat aux résidents de l'Alumnat le 11 Novembre dans l'après-midi. Il est rappelé que cette démarche avait particulièrement plu aux résidents en 2015, raison pour laquelle il est proposé de la renouveler.
- La participation sur invitation du Conseil Municipal des Enfants de Châtenois à un exercice de désincarcération organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Châtenois fin octobre. Cette opération intéressante permettra surtout de faciliter les échanges entre les deux groupes.

Outre ces interventions déjà clairement arrêtées et communiquées aux parents seront proposés :

- une participation à la collecte au profit de la Banque Alimentaire ;
- la concrétisation d'un projet lancé par l'ancienne équipe concernant la mise en place d'une armoire à livres à proximité de la bibliothèque.

Mme RUHLMANN précise que les parents seront bien évidemment tenus informés en temps et en heure des propositions d'activités et que les échanges aujourd'hui déjà cordiaux se poursuivront dans le même cadre.

Le Maire remercie Mme RUHLMANN et invite les enfants à exprimer leurs souhaits.

Afin de remercier les enfants pour leur présence et les inciter à se lancer pour la majorité dans leurs fonctions nouvelles, le Maire et Mme RUHLMANN remettent à chacun porte-vues, diplôme, porte-documents ... équipement de base d'un Conseiller.

## **27.2 ADMINISTRATION GENERALE**

### **B. Jumelage FAUTENBACH- SCHERWILLER**

*50<sup>ème</sup> Anniversaire – Préparation*

*Constitution d'un groupe de travail*

Le Maire informe le Conseil qu'en 2017 Scherwiller et Fautenbach fêteront le 50<sup>ème</sup> Anniversaire de leur jumelage. Une date a été difficilement trouvée mais est aujourd'hui arrêtée au Dimanche 21 mai 2017.

Les Présidents des Associations locales seront sollicités et communication leur en sera faite lors de la réunion du calendrier des manifestations prévue au mois de novembre prochain.

Il invite les élus du Conseil Municipal des Enfants à faire part de leurs suggestions et à programmer leur présence ce jour-là. Il rappelle que lors du 40<sup>ème</sup> Anniversaire fêté le 1<sup>er</sup> juillet 2007, Fautenbach avait accueilli Scherwiller de manière fastueuse et conviviale.

Aussi le Maire propose de dynamiser cette « journée-anniversaire » sous divers aspects, tant culturels que commémoratifs, sportifs et bien entendu gastronomiques.

Il propose la constitution d'un groupe de travail qui sera amené à réfléchir à l'animation de cette journée et organiser son déroulement.

Se déclarent volontaires :  
MMES Gabrielle DONNARD  
Laurence PALMER  
Viviane RICHARDOT  
Gwenaëlle RUHLMANN

MM. Bernard MARTIN  
Serge MATHIS  
Yves SCHNELL

Le Maire remercie le groupe et l'invite à la réflexion prochaine afin de pouvoir dignement et dans la tradition Scherwilleroise, accueillir élus et habitants de Fautenbach.

### 27.3 FORÊT – CHASSE

*SIVU des Communes Forestières de Sélestat et Environs – Année 2015*

**Rapporteur : M. Bruno GLOCK, Conseiller Municipal Délégué**

Conformément à l'article L5211-35 du code Général des Collectivités Territoriales, M. Jean-Claude SPIELMANN, Président du Sivu des Communes Forestières de Sélestat et Environs a fait parvenir en Mairie le rapport d'activité du SIVU pour l'exercice 2015 ;

Le Conseil est prié d'en prendre connaissance.

M. Bruno GLOCK, Conseiller Municipal Délégué, rappelle brièvement que le SIVU forestier de Sélestat et Environs est comme son nom l'indique un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique dont le Président est M. Jean-Claude SPIELMANN, Maire de Mackenheim, Commune siège du SIVU.

Ce syndicat occupe 9 bucherons qui ont pour mission de procéder aux coupes et à l'entretien des forêts des 23 Communes membres.

La moyenne d'âge de ces bucherons est de 50 ans environ.

En 2015, le SIVU comptabilisait une réserve de 46 000 euros.

En matière de surface, Scherwiller représente 8,6 % de la forêt en charge du Syndicat. Cependant, en matière financière, la Commune ne représente en 2015 que 3,5 %.

M. GLOCK précise à ce propos que la situation ne porte pas préjudice au SIVU puisque certaines Communes, contrairement à Scherwiller, sollicitent particulièrement le SIVU et revendiquent des interventions complémentaires au point où une embauche avait été envisagée.

La problématique liée à la question d'arriver au plein emploi à long terme a mis un terme à cette discussion.

En effet, aujourd'hui la demande d'intervention des bûcherons est liée au dépérissement du frêne-situation particulière à laquelle la Ville de Sélestat est surtout confrontée dans le secteur de l'Illwald.

A M. Philippe SIMLER, Conseiller Municipal, annonçant avoir connu une époque où la sous-activité des bucherons était plutôt récurrente, il s'étonne de la mise en avant du problème du frêne par le Président pour avancer une embauche. M. GLOCK confirme que les échanges ont bien porté sur une occupation de l'emploi à long terme et non suite à un service particulier.

Le SIVU, il le rappelle, a été créé en 2002. Or le travail était réalisé en forêt avant cette date. Il indique avoir déjà communiqué à la Municipalité l'intérêt pour la Commune de mettre en parallèle la question « Zéro-phyto » et les interventions en forêt. Afin d'illustrer ses propos, il indique qu'un agent communal pourrait par exemple intervenir dans les espaces publics en été et en forêt en hiver. La question d'une sortie du Syndicat pourrait par exemple être envisagée dans ces conditions même si nous n'en sommes pas là à ce stade.

Concernant 2015, il rappelle le bilan tout de même globalement positif retracé par le rapport d'activité.

M. SIMLER souligne toutefois que le SIVU représente un large intérêt collectif par rapport au sujet de la mutualisation des moyens humains et notamment à la gestion des absences.

A M. Serge MATHIS, Conseiller Municipal Délégué, souhaitant disposer d'informations quant à la surexploitation de la forêt souvent évoquée, M. GLOCK rappelle s'être positionné quant aux caractéristiques de la forêt de Scherwiller qui n'est pas, selon lui, une forêt d'exploitation dans son ensemble eu égard de la particulière pauvreté des sols.

## **27.4 FINANCES**

### ***Rue du Riesling***

*Cession de six logements HLM par DOMIAL*

*Garantie aux prêts accordés en 2006*

### **Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire et M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint**

La SA HLM DOMIAL de Colmar, propriétaire de six logements de type maisons F5 avec garages et jardins – Rue du Riesling à Scherwiller, sollicite la Commune dans le cadre de la mise en vente de ces logements construits en 2006.

La vente sera proposée en priorité aux locataires occupants et en cas de logements vacants prioritairement à l'ensemble des locataires de logements appartenant à la société et domiciliés dans le Département.

A ce jour, DOMIAL bénéficie de financements ayant servis à la construction du programme à savoir :

- Un prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un encours actuel de 453 108,56 € garanti à hauteur de 100 % par la Commune
- Un prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un encours actuel de 219 355,87 € également garanti à hauteur de 100 % par la Commune.

Il est prévu que leur remboursement s'effectuera au fur à mesure des ventes.

Conformément aux dispositions de l'article L 443-7 du code de la construction et de l'habitation, l'avis de la Commune est sollicité par les Services de l'Etat quant à ce projet de vente et au maintien de la garantie accordée en 2006 par la Commune.

Il est proposé au Conseil :

- D'émettre un avis favorable à la vente des six logements précités ayant pour conséquence notamment le remboursement des emprunts garantis par la Commune (Contrats n° 1051599 et 1051602).

Le Maire précise que les locataires actuels ne peuvent être contraints à quitter leur logement s'ils ne souhaitent l'acquérir. Par ailleurs, un logement vacant sera proposé à la vente aux locataires du parc immobilier hors Scherwiller.

M. Philippe SIMLER, Conseiller Municipal, interroge le Maire quant à la mise en œuvre d'un droit de regard qu'il a souhaité exercer à chaque libération de logement, ceci suite à divers incidents qui ont eu lieu dans le quartier de la BINN .

Le Maire confirme exercer ce droit tant auprès d'OPUS 67 qu'auprès de DOMIAL, et ceci à chaque libération de logement et que les échanges avec ces deux structures sont largement bénéfiques. Il estime qu'un apaisement général des relations a pu être constaté depuis, ce que confirme M. SIMLER.

A Mme Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointe, souhaitant connaître le prix de vente approximatif de ces logements, le Maire indique que ces prix sont connus et qu'il communiquera l'information dans le cadre de la transmission du procès-verbal de la séance.

M. Jean-Philippe HIHN, Adjoint, précise quant à lui, que le prix est en général sensiblement réduit par rapport à l'offre environnante..

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**EMET** un avis favorable à la vente des six logements précités ayant pour conséquence notamment le remboursement des emprunts garantis par la Commune (Contrats n° 1051599 et 1051602).

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

#### **27.5 DELEGATIONS D'ATTRIBUTION AU MAIRE**

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'usage fait depuis la dernière séance de la délégation d'attribution consentie par l'assemblée selon l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et la délibération du Conseil Municipal du 24 avril 2014.

(4)

**De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 50 000,-€ ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget**

Décision municipale en date du 12 septembre 2016 relative au contrat périodique des prestations pour le nettoyage des installations de ventilation pour l'Équipement Sportif Couvert. Il est confié à la société CLEAN AIR ALSACE de Châtenois pour un montant de 2 570 € H.T. par an.

Décision municipale en date du 14 septembre 2016 relative à une consultation pour l'acquisition de fourniture de papier entête et d'enveloppes. Le marché de fourniture de papier entête et d'enveloppes est confié à l'entreprise VALBLOR, 67405 ILLKIRCH CEDEX pour un montant de 2 145 € HT soit 2 574 € TTC.

Décision municipale en date du 26 septembre 2016 relative à la consultation pour un contrat d'entretien annuel des équipements sportifs et des aires de jeux.

Décision municipale en date du 26 septembre 2016 relative à une consultation pour la mise en place d'un contrat de vérification périodique des échafaudages et des échelles.

Décision municipale en date du 26 septembre 2016 relative à une consultation pour la mise en place d'un contrat de vérification périodique du matériel technique de levage et des équipements sous pression.

Décision municipale en date du 27 septembre 2016 relative à une consultation pour l'acquisition d'un porte-outils hydrostatique 16cv ; une mono brosse de désherbage adaptable ; une balayeuse combinée adaptable avec collecteur à déchets.

Décision municipale en date du 10 octobre 2016 relative à une consultation pour l'acquisition de petites fournitures électriques.

(5)

**De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour lesquelles une tarification a été arrêtée par délibération du Conseil**

Décision municipale en date du 12 septembre 2016 relative à la location des locaux de l'Espace Sportif Couvert du mardi 13 septembre 2016 au mardi 27 juin 2017 selon le planning suivant :

<b>Club/Association</b>	<b>Locaux / jour</b>	<b>Prix de la location</b>
Association Emmaüs Centre Alsace	Grande salle + 1 vestiaire : <b>Les mardis de 17h15 à 18h15</b>	payant

Décision municipale en date du 16 septembre 2016 relative à la location du préau de l'Ancienne Ecole Kientzville pour la période du 03 octobre 2016 au 30 juin 2017 selon le planning suivant :

	<b>Demande de location faite par :</b>	<b>Objet de la location</b>	<b>Prix de la location</b>
Les lundis	Université Populaire sans Frontières	Cours d'anglais (3h)	10€/heure
Les mardis		Cours informatique (4,5h)	
Les mercredis		Cours d'allemand (1,5h)	
Les jeudis		Peinture (2,5h)	
Les vendredis		Séances de sophrologie ( h)	

Décision municipale en date du 23 septembre 2016 relative à la location des locaux de l'Espace Sportif Couvert les mercredis du 28 septembre 2016 au 09 juillet 2017 selon le planning suivant :

<b>Club/Association</b>	<b>Locaux / jour</b>	<b>Prix de la location</b>
MJC section « hip hop »	Petite salle + 1 vestiaire : <b>Les mercredis de 13h15 à 15h30 du 28/09/2016 au 09/07/2017</b>	payant

Décision municipale en date du 26 septembre 2016 relative à la location d'une salle de classe de l'Ancien Ecole de Kientzville pour la période du 03 octobre 2016 au 30 juin 2017 selon le planning suivant :

	<b>Demande de location faite par :</b>	<b>Objet de la location</b>	<b>Prix de la location</b>
Les lundis	Association « Sport loisirs et convivialité »	Séances vélo (3h)	à titre gratuit
Les mardis		Activité sportive (1h)	
Les jeudis		Séances vélo (2h)	
Les vendredis		Activité sportive (1h)	

Décision municipale en date du 28 septembre 2016 relative à la location de la salle polyvalente à la date suivante :

<b>Date</b>	<b>Demande de location faite par :</b>	<b>Objet de la location</b>	<b>Prix de la location</b>
31/10/2016	Service jeunesse de la ville de Sélestat	Soirée « Halloween »	A titre gratuit

(15)

**D'exercer, au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3, ceci pour la totalité des zones urbaines et d'urbanisations futures sous réserve de l'inscription de crédits suffisants au budget de la Commune**

Le Maire informe le Conseil que deux déclarations d'intention d'aliéner ont été présentées par SCP Claude NUSS et Benjamin MOREAU (22), Maître Bettina FRERING (23) et que la commune renonce à user du droit de préemption sur les biens suivants :

Numéro d'ordre	Situation du bien	Références cadastrales	Contenance	Nature	Zonage du P.L.U.	Observations particulières
22	Binn	Section 28 n°476/180	12 m <sup>2</sup>	Non bâti		
23	Rue de Sélestat	Section 18 n°640/35	388 m <sup>2</sup>	Non bâti	UB	

## **27.6 COMMUNICATIONS**

### **M. Olivier SOHLER, Maire :**

- Les élections aux Primaires de la Droite seront organisées à Scherwiller les 20 et 27 novembre prochains. Toute personne souhaitant remplir une fonction de scrutateur peut s'adresser directement au Maire qui transmettra.
- Le 17 décembre prochain aura lieu la fête de Noël des Anciens. Un appel aux bénévoles est lancé. Le Maire propose aux élus du Conseil Municipal des Enfants de participer à la manifestation sous une forme à convenir, même si cela n'est qu'à titre symbolique.
- Le 6 janvier 2017 à 19 h sera organisée la cérémonie des vœux. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants sont d'ores et déjà informés qu'un temps sera laissé à une intervention de leur part.
- Mme Viviane RICHARDOT, Adjointe, annonce pour sa part la Saint-Nicolas qui aura lieu le 4 décembre à Scherwiller.

### **Mme Régine DIETRICH, Adjointe :**

- Jeudi 20 octobre prochain le Club de l'Age d'Or fêtera son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Quarante personnes se réunissent tous les deux jeudis à la salle polyvalente A. HAAG, ceci sous la présidence de Mme Jeanine LEVY et la participation de Mme BARTHEL. La Commune leur offrira à cette occasion vin nouveau et lard.

**M. Bernard MARTIN, Adjoint :**

- Indique avoir participé à une réunion organisée par M. le Sous-Préfet à Sélestat, réunion consacrée à la sécurité dans les établissements scolaires.

Il sera procédé dans toutes les communes à un audit de sécurité par établissement.

Les préconisations en matière de sécurisation feront l'objet d'un rapport et des financements seront possibles par l'Etat.

Le Maire explique que des dispositions spécifiques ont été prises suite à l'actualité passée. Divers exercices d'évacuation et de confinement ont d'ailleurs été réalisés dans les établissements. Le risque ciblé concernant l'intrusion, les enfants et les enseignants ont pu mettre en œuvre les consignes .

**M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint :**

- Le chantier d'aménagement de la rue des Hirondelles a connu une reprise d'activité depuis le 17 octobre. Il se poursuivra normalement sans interruption jusqu'à achèvement du projet. Il est rappelé qu'une première entreprise, en l'occurrence la Sté FELDNER de Châtenois, avait démarré un peu en avance par rapport au planning ce qui fait qu'à ce jour, aucun retard n'est à enregistrer par rapport au planning d'origine. La durée d'intervention globale pour la partie Voirie est de trois mois environ.

- Route des Romains

Une première réunion de chantier aura lieu lundi 24 octobre prochain. Il est rappelé que les entreprises intervenantes sont les Stés Vogel de Scherwiller et Vigilec de Sélestat.

M. Serge MATHIS, Conseiller Municipal Délégué, relevant l'organisation prochaine du défilé de la Saint-Martin et la nécessité du respect des règles de sécurité, le Maire indique que le parcours s'effectuera en fonction de l'état d'avancement du chantier.

Mme Gwenaëlle RUHLMANN informe qu'elle mettra les différentes parties présentes en relation afin d'organiser au mieux ce défilé.

**M. Yves SCHNELL, Conseiller Municipal Délégué:**

La commission « Sport » se réunira prochainement afin d'étudier une demande de réfection du terrain de tennis. Rendez-vous sera donné sur place avec les membres de la commission.

**M. Bruno GLOCK, Conseiller Municipal Délégué:**

La commission « Forêt-Chasse » se réunira quant à elle le jeudi 3 novembre à 19 h afin de se positionner quant aux propositions de coupes et de travaux présentées par l'ONF pour 2017.

**27.7 VŒUX – DIVERS**

- Mme Gabrielle DONNARD, Conseillère Municipale, rappelle l'organisation le 6 novembre prochain d'un repas « Choucroute ». L'Association organisatrice « Les Amis d'Odile » poursuit ainsi son action à destination de la réhabilitation de l'ancienne chapelle de l'Alumnat.

- M. Dominique WAEGELL, Conseiller Municipal, revient sur le sujet de la visite du CSDND de Châtenois organisée par le SMICTOM le 8 octobre dernier.

Il indique que cette visite très intéressante d'un point de vue technique a permis de montrer comment fonctionne un tel centre , quels sont les travaux qui y ont été engagés et quel est le niveau d'avancement de

ces travaux. Une plaquette a été distribuée à cette occasion. Celle-ci pourra être mise en ligne sur le site de la Commune.

Le Maire indique avoir été sollicité par le SMICTOM pour une distribution de cette plaquette dans les boîtes aux lettres et précise avoir donné son accord par rapport à cette demande. Il précise que cette visite a été suivie le 11 octobre d'une réunion pour tout public à Châtenois. Les explications ont été données par le Président, le Directeur ainsi que le chargé de mission.

Concernant la visite du CSDND, M. WAEGELL précise que 100 à 200 personnes étaient attendues or seules 40 étaient effectivement présentes...

- Mme Carine SCHUTZ, Conseillère Municipale, informe le Conseil que « Les Amis de la Résidence de l'Alumnat » organiseront un marché de Noël samedi 26 Novembre à partir de 14 h. Des animations diverses seront proposées dont une intervention de la Chorale « Grain de Sel ». Des commandes de couronnes de l'avent pourront bien entendues être faites avant la date du marché comme les années passées.

Mme SCHUTZ adresse ses remerciements à la Commune pour la mise à disposition de garnitures pour l'Oktoberfest, manifestation qui a bien plu à tous les présents.

- M. Philippe SIMLER, Conseiller Municipal, se fait l'écho de son voisin de séance Gaspard SOHLER concernant le repas de Noël des adultes et Anciens et qui s'interroge quant à la possibilité d'organiser un tel évènement pour les enfants du Conseil Municipal des Enfants. Le Maire indique que le nécessaire sera fait et précise qu'il prendra personnellement à sa charge le coût de cette invitation. Il charge Madame Gwenaëlle RUHLMANN de s'occuper de l'aspect logistique et du programme.

Le jeune Nathan WEBER-BOUVIER qui dans son programme électoral avait enregistré l'organisation d'un Marché de Noël pour les enfants suggère qu'une telle intervention puisse être programmée pour la Saint Nicolas le 4 décembre.

Mme Viviane RICHARDOT, Adjointe, indique que le temps restant risque d'être est un peu court afin d'organiser cela dignement.

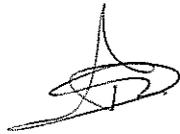
Mme Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointe, propose d'y réfléchir dès la prochaine réunion afin de vérifier la faisabilité de la chose.

- M. Claude BRUNSCHWILLER, Conseiller Municipal, intervient en indiquant que le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 septembre ne retrace pas suffisamment précisément ses propos concernant son intervention par rapport au SMICTOM d'Alsace Centrale.

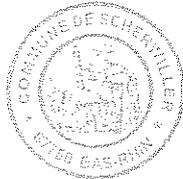
Le Maire répond en indiquant qu'au vu du vocabulaire utilisé par M. Claude BRUNSCHWILLER, il a décidé de ne pas faire figurer les détails de son intervention. Il l'encourage vivement à préparer ses futures communications en utilisant un vocabulaire adapté et digne d'un Conseiller Municipal, et tout particulièrement un jour où le Conseil Municipal des Enfants siège en séance. Dont acte.

- Au jeune Louison RUHLMANN souhaitant avoir confirmation de la date de la Saint Nicolas, le Maire confirme la date du 4 décembre et indique également à Thibault DELANNET-RUEFF que le Marché de Noël et la Saint-Nicolas constituent à Scherwiller une seule et commune manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h05**.



**Gwenaëlle RUHLMANN**  
Secrétaire



**Olivier SOHLER**  
Maire